

b3575497 (E)  
b3575503 (F)

3)  
3)

**Stratégie en matière de ressources humaines**  
**Annonces des sous-ministres**  
**3 juin 1999**

- Les gestionnaires à tous les niveaux recevront de la formation obligatoire pour améliorer leurs aptitudes en matière de ressources humaines.
- Le rôle des gestionnaires dans l'orientation des employés qui relèvent de leur autorité fera partie intégrante de leurs accords de responsabilisation avec leurs supérieurs.
- Un Prix du personnel sera créé.
- Le mandat de la section de l'orientation professionnelle au sein de la Direction générale des ressources humaines sera renforcé.
- D'ici la fin de l'été, des règles plus simples et plus transparentes concernant les mutations seront édictées.
- L'accès à la catégorie EX sera élargi après un examen complet avec la Commission de la fonction publique.
- L'ICSE annoncera la mise en oeuvre progressive d'une stratégie pour la formation des Employés recrutés sur place.
- Le système utilisé par le Ministère pour la gestion des ERP sera modernisé et amélioré.
- Une nouvelle direction responsable de la gestion des ERP sera établie.
- La Direction du personnel - Filières politique et commerciale aura la responsabilité de la gestion des groupes CO et ES et de la filière Gestion et affaires consulaires, et obtiendra le personnel nécessaire.
- Les employés permutants SCY et CR seront gérés en une seule filière de soutien administratif.
- Afin de simplifier et d'accélérer le processus des mesures de dotation, le concept du gestionnaire de compte - guichet unique à SPS - sera adopté.
- Au cours des trois prochaines années, le Ministère rebâtera progressivement la crédibilité de son programme des langues officielles.
- Chacune des 138 recommandations des Champions sera traitée.
- À partir de cette année et au cours des trois prochaines années, nous investirons \$3 millions par an dans la mise en oeuvre de la Stratégie en matière de Ressources humaines.